

# MILIEU DE VIE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR



## Sommaire

*L'animation... au coeur des CCL*

*Journée nationale d'échange...*

*Si on parlait de...*

*La formation en animation...*

## Siège social :

425, boul. René-Lévesque Ouest  
Québec (Québec) G1S 1S2

Téléphone : 418 686-0012  
Télécopie : 418 686-0021  
Courriel : fqcl@fqcl.org  
Site Web : www.fqcl.org  
Portail des CCL : www.milieudevie.org

## Point de service à Montréal :

Téléphone : 514 252-3341  
4545, Pierre-de-Coubertin  
C.P. 1000, Succ. M  
Montréal, H1V 3R2

## Rédaction et secrétariat :

Bénévoles et permanents

**Responsable :** Carole Pelletier

**Infographie :** FQCL

**Page couverture :** Centre communautaire St-Pierre et Patro Le Prevost.

Toute reproduction des articles du présent bulletin est autorisée à la condition d'en informer la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et d'en mentionner la source.

**La Fédération est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et elle est membre du CQL.**



**GIOCOM.ORG**

Un logiciel de gestion par et pour les centres communautaires

Rendez-vous à : [www.giocom.org](http://www.giocom.org)

## L'ANIMATION... AU COEUR DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

*Pierre Vigeant, directeur général, FQCL*

**P**resque quotidiennement, on nous rappelle que nous sommes incontournables. Dès que la mobilisation des acteurs et de la population est en jeu et qu'on cherche à animer le milieu, on sollicite les centres communautaires de loisir.

Concrètement, cela veut dire que la Fédération et chacun des centres communautaires de loisir impliqués dans son milieu sont sollicités pour être des partenaires et collaborateurs dans des projets concertés. Ces projets concernent tout autant les aînés que les jeunes, les familles, la prévention de la criminalité, le développement local, la concertation régionale, la promotion de saines habitudes de vie, le décrochage scolaire, etc., etc., etc.

De par la nature de la mission commune et de l'action « multi » des centres, ces multiples appels sont le lot d'organismes agissant sur une base territoriale de quartier, d'arrondissement, de ville ou de MRC, selon le cas.

Avec la philosophie actuelle d'intervention sociale (approches territoriales intégrées et mobilisation des collectivités), force est de constater que les actions concertées ont la cote et n'iront pas en diminuant. Et il en est bien ainsi... quand on assiste à du réel partenariat. Un partenariat qui ne fait pas seulement utiliser les centres parce qu'ils sont enracinés dans leur milieu et qu'ils ont une capacité d'action. Un réel partenariat qui implique aussi les centres dans la définition des réalités, qui reconnaît et accepte leurs façons de faire et leur réalité.

Or, tout ce partenariat, toute cette concertation exigent des ressources que les centres ont de moins en moins.

Si seulement le gouvernement et notre ministre pouvaient percevoir la contribution des centres communautaires de loisir, il y a longtemps que notre précarité serait réglée.

Les millions pleuvent en prévention de la criminalité. Les millions pleuvent pour la promotion de saines habitudes de vie... et toujours rien pour les centres communautaires de loisir. Et après, on nous demandera d'être des partenaires de projets de prévention, de nous impliquer dans la promotion de saines habitudes de vie.

Ne soyez pas surpris que nous ramenions encore et toujours notre essoufflement et nos difficultés !

# JOURNÉE NATIONALE D'ÉCHANGE SUR LES CAMPS DE JOUR

*Jocelyne Nadeau, coordonnatrice de la formation, FOCCL*

Plus de cinquante responsables et coordonnateurs de camps de jour se sont rencontrés vendredi le 28 mars 2008 au Pavillon St-Arnaud de Trois-Rivières. L'objectif de cette journée était de favoriser un échange d'idées et d'outils pour améliorer et faciliter la gestion d'un camp de jour.

Voici un bref aperçu des échanges qui ont porté sur le recrutement des moniteurs, la rétention du personnel, leur formation et leur encadrement ainsi que sur les règles de fonctionnement en camp de jour pour les jeunes, les moniteurs, les animateurs et à l'intention des parents.

## Recrutement des moniteurs

- Commencer le recrutement tôt au printemps voire même en février.
- Prévoir des rencontres personnalisées dans les milieux d'enseignement.
- Innover en matière de publicité (grande affiche dans la municipalité).
- Faire connaître la période de recrutement de l'organisme à tous les acteurs (personnel, bénévoles, participants).

## Rétention du personnel

- Avoir une échelle salariale augmente la rétention des moniteurs.
- Conserver quelques animateurs pendant le reste de l'année pour des animations (travail temps partiel à l'année).
- Favoriser des moments de rencontre pendant l'année pour garder le lien entre les animateurs.
- Garder le personnel semble plus difficile dans les grands centres comme Montréal et Québec.
- Faire du renforcement positif pendant la période estivale.



- Impliquer les animateurs dans la préparation du prochain camp d'été dès le début de la planification.
- Jumeler les moniteurs (nouveau-ancien).
- Avoir une personne désignée pour la gestion des situations problématiques afin que le moniteur puisse animer et non intervenir constamment avec un enfant qui présente des défis importants.

## Formation et encadrement du personnel

- Former adéquatement les moniteurs, leur fournir les informations et les outils pour animer les jeunes et savoir réagir aux différentes situations et, particulièrement, assurer la sécurité des enfants.
- Prévoir un stage pratique pendant la formation et un suivi tout au long de l'été, principalement lors des réunions d'équipe hebdomadaires. Le nombre d'heures, les modalités d'organisation de la formation (son coût, payé ou non par l'organisme, participants rémunérés ou non pendant la formation) font partie des différences présentées.



## Règles de fonctionnement

- Avoir un contrat clair dès le début du camp sur ce qui est acceptable et non acceptable en camp de jour et donner les raisons des choix fait par l'organisme (vêtements, langage, comportement, interdiction de fumer absence, etc.). Ce contrat est utile aussi lorsque les parents viennent rencontrer les responsables afin de faire des demandes au nom de leur enfant.
- Pour les demandes spéciales des moniteurs, principalement pour absence ou congé, dans certains milieu il y a une formule de remplacement lorsque la demande est faite à l'avance. Cependant, la gestion des diverses demandes demeure complexe pour le responsable.
- Remettre aux parents les informations pertinentes sur le déroulement du camp de jour et sur les exigences (exemple : habillement, alimentation, comportement et conséquence, interdiction tel cellulaire au camp).
- Afficher le code de vie à la vue de tous et le présenter de manière originale.

Plusieurs personnes avaient apporté des affiches pour le recrutement, des modèles d'évaluation, des attestations de participation à l'animation de la ville, etc. Marc Lachance, coordonnateur du Centre communautaire de Beauport, a présenté le site Internet du Centre qui contient des informations pour les moniteurs, les jeunes et les parents (voir : [www.ccb.qc.ca](http://www.ccb.qc.ca)).

## Semaine de valorisation de l'animation estivale

L'importance de souligner la Semaine de valorisation de l'animation estivale qui se tiendra cet été du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 2008 a été rappelée. En plus de sensibiliser les jeunes, les parents et la population



au travail réalisé auprès des enfants pendant toute la durée des camps de jour, il faut sensibiliser les élus sur le rôle de conciliation famille-travail que les centres exercent auprès de milliers de parents en période estivale. Ils suppléent au rôle des écoles et des milieux de garde scolaire en offrant un lieu sécuritaire, éducatif et amusant aux enfants pendant le travail des parents.

Comme les responsables et coordonnateurs de camps de jour sont des personnes tournées vers l'avenir, ils ont aussi identifié des sujets pour le colloque « camp de jour 2008 ». Ils ont aussi été invités à faire partie du comité organisateur.

Bon été 2008 !

## VIENT DE PARAÎTRE...

...Un recueil de cinq fiches documentant autant de thèmes qui se dégagent des interviews réalisés dans le cadre d'une recherche faite pour le compte de la FOCCL. Cette recherche documente ce qui rend positif l'expérience, en CCL, d'un bénévolat issu d'un milieu où toutes les générations qui se côtoient s'impliquent dans une perspective de participation citoyenne.

Le recueil *Le bénévolat de participation citoyenne en centre communautaire de loisir : cinq « points phares » pour une réflexion et une intervention* met le focus sur les thèmes suivants : motivations, obstacles et impacts pour chaque bénévole, empowerment, processus démocratique de travail, expériences significatives de bénévolat et loisir communautaire. S'adressant aux gestionnaires et responsables de bénévoles en



CCL ainsi qu'aux autres organismes communautaires, ces fiches peuvent aussi être utilisées comme outil de réflexion, de référence, en citation dans un document, repris en formation, en questionnement d'une politique ou en implantation d'action.

Le rapport de recherche ainsi que le recueil de fiches sont disponibles sur le Portail des CCL ([milieudevie.org](http://milieudevie.org)). Pour en obtenir une version papier, veuillez communiquer avec la FOCCL.

**Coût :** 8,00\$ l'unité + TPS+ frais de poste et de manutention.

425, boul. René-Lévesque Ouest  
Québec (Québec) G1S 1S2  
Téléphone : 418 686-0012  
Télécopieur : 418 686-0021  
Courriel : [fqcl@fqcl.org](mailto:fqcl@fqcl.org)  
Web : [www.milieudevie.org](http://www.milieudevie.org)

# SI ON PARLAIT DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION DES BÉNÉVOLES

**Carole Pelletier**, agente de communication, FQCCL

Depuis quelques années déjà, l'action bénévole occupe une place importante dans les orientations de la FQCCL qui soutient, dans leur approche du bénévolat, les 83 centres qu'elle regroupe. On estime à plus de 15 000 le nombre de bénévoles avec lesquels les centres communautaires de loisir exercent leur mission en loisir communautaire – une approche de prise en charge appliquée au loisir, une approche intimement liée au bénévolat.

Bien que plusieurs outils en matière de recrutement et de rétention des bénévoles existent, il s'agit là tout de même d'une préoccupation importante pour les responsables de bénévoles (RB) dans les centres. Ces personnes, salariées ou bénévoles, qui ont comme fonction principale ou parmi leurs tâches la responsabilité de gérer des bénévoles, ont besoin d'échanger sur leur vécu. Elles sont de plus à la recherche de moyens adaptés à la réalité de leur milieu respectif.

En réponse à ces besoins, la FQCCL met sur pied en mars dernier, avec la collaboration du Réseau de l'action bénévole du Québec et de Action bénévole Québec, deux journées de réflexion<sup>1</sup> pour les RB. Ces journées visent à :

- favoriser l'échange entre les RB sur leurs moyens concrets et sur leurs façons de favoriser le recrutement et la rétention des bénévoles dans leur milieu ;
- les outiller dans le but d'améliorer le recrutement et la rétention des bénévoles en CCL ;



- favoriser le réseautage des RB qui travaillent en centre communautaire de loisir ;
- améliorer leurs compétences dans la gestion des tâches liées à leur fonction.

Les responsables de bénévoles qui veulent participer à une rencontre échange doivent, comme il est d'usage, s'inscrire à l'avance à la journée de façon à réserver leur siège. Le coût exigé pour leur participation en dit déjà long sur le contenu même de la rencontre puisqu'il invite à une première réflexion. En effet, les participants doivent transmettre avec leur inscription trois moyens concrets mis en place dans leur centre pour recruter des bénévoles et pour favoriser leur rétention.

<sup>1</sup> Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme de renforcement du milieu bénévole du Québec.



<http://www.infraformation.org>



<http://animation.fqccl.org>

Vingt-quatre personnes provenant de 15 CCL participent à l'une ou l'autre des journées tenues à Québec et à Montréal. Les lignes qui suivent rapportent essentiellement les moyens qu'elles ont identifiés, les trucs qu'elles utilisent pour recruter et « alimenter la flamme » des bénévoles dans leur centre.

## RECRUTEMENT ET RÉTENTION DES BÉNÉVOLES... DES MOYENS CONCRETS

### Pour favoriser le recrutement des bénévoles en CCL :

- Faire un sondage dans les écoles du quartier : faire connaître les besoins du centre et les intérêts des jeunes pour le bénévolat.
- Faire un guide d'information sur le centre et sur l'implication bénévole qui y est possible.
- Faire du bouche à oreille, diffuser des communiqués dans le journal local, les bulletins paroissiaux et le Centre d'action bénévole.
- Contacter directement des personnes susceptibles de faire partie du conseil d'administration du centre ou d'exercer toute autre activité bénévole.
- Afficher les besoins en bénévolat dans le centre pour des activités ponctuelles. Distribuer des affiches. Faire du recrutement à travers les activités en cours.
- Placer des annonces sur les tableaux dans des cours ciblés, dans les cafés étudiants et dans les journaux étudiants de l'université.
- Diffuser sur le site Web du CCL une invitation à la participation bénévole et une présentation des groupes communautaires actifs au centre et de leurs activités.
- Discuter avec les personnes qui participent aux activités. Fréquemment, elles prennent conscience que leurs idées ne sont pas mauvaises et qu'elles ont les outils personnels nécessaires pour les réaliser. Ces gens demandent souvent de s'impliquer bénévolement dans divers comités et, par la suite, font du terrain pour concrétiser leur imaginaire.
- Expliquer chaque activité (description de l'activité, but, objectifs de l'événement, objectifs du centre envers les bénévoles ainsi que le mandat du comité de bénévoles) et permettre à chaque personne de choisir dans quel événement et sous quel programme d'implication elle souhaite s'engager.
- Faire une activité annuelle au cours de laquelle la participation bénévole, les activités réalisées par les bénévoles et par les membres ainsi que les orientations pour l'année en cours, sont discutées.
- Favoriser une prise en charge qui fait en sorte qu'avec le temps, certains jeunes se voient attribuer des responsabilités suffisamment importantes pour qu'ils deviennent des bénévoles, car ils donnent du temps dans des activités où ils ont des compétences et qu'ils ont le goût de faire.
- Initier au bénévolat dès le jeune âge. Chez les 10-11 ans, nommer des chefs de service qui apportent leur aide aux animateurs ; chez les ados, inclure la valeur du bénévolat dans la mission d'éducation auprès des jeunes qui travaillent comme assistants-moniteurs.
- Faire connaître le bénévolat au centre en demandant à de jeunes bénévoles (moniteurs, animateurs de 12 à 25 ans) d'amener un ami pour qu'il voit ce qui se passe au CCL.
- Permettre aux jeunes de se joindre à un comité déjà en cours, en choisissant la forme de son implication dans l'organisation d'un événement du centre.
- Permettre aux jeunes d'offrir une aide concrète la journée même d'un événement sans participer à l'organisation et aux rencontres préparatoires.
- Se doter d'une politique sur le bénévolat.



### **Pour favoriser la rétention des bénévoles en CCL :**

- Organiser des rencontres ou des réunions qui rassemblent les personnes bénévoles et la personne responsable de secteur. Ces rencontres permettent de connaître entre autres les besoins des bénévoles et les attentes du CCL. Elles favorisent la rétention des bénévoles.
- Développer le sentiment d'appartenance auprès des bénévoles en les consultant, en leur permettant d'innover et en accueillant leurs projets.
- S'assurer de la présence d'une personne de référence qui soit toujours la même.
- En prendre soin ! Accueil, sorties de groupe de bénévoles, restaurants, fête, repas, remerciement, remise de plaques, certificat de reconnaissance, encadrement personnalisé, etc. Inviter l'ensemble des bénévoles, à la fin de l'été, à un dîner barbecue.
- Inviter les bénévoles à un « petit social » après une activité, question de mieux se connaître, de donner et de recevoir un feedback.
- Offrir aux membres du C.A. une inscription gratuite aux activités à chaque session.
- Manifester régulièrement de la reconnaissance par le biais des journaux de secteur ; souligner par de petits gestes les événements spéciaux de leur vie.
- Organiser une activité de reconnaissance pendant la Semaine québécoise de l'action bénévole.
- Faciliter l'organisation, par un comité de bénévoles et le personnel, d'une grande activité de rassemblement à l'occasion de la journée internationale du bénévolat. Cette activité permet à tous de faire connaissance et de renforcer leurs liens.
- Voir à ce que les membres du C.A. soulignent les anniversaires des bénévoles du centre et les appellent pour l'occasion en se partageant mensuellement la liste des anniversaires.
- Adresser des vœux de Noël par la poste à tous les bénévoles.
- Inscrire le nom du nouveau bénévole, s'il le désire, dans le rapport annuel du centre.
- Favoriser les contacts avec les membres du personnel du centre.
- Miser sur une approche humaine et personnalisée avec les bénévoles : prendre le temps de...
- Créer un lien significatif avec le bénévole, l'encourager, le valoriser, le former, le soutenir lors de l'accomplissement de ses tâches et bien d'autres choses encore, font que le bénévole perçoit son rôle comme important.
- Créer une ambiance chaleureuse pour que tous se sentent appréciés et aient le goût de revenir.
- Permettre aux jeunes de créer des projets à leur image et les impliquer directement dans les prises de décisions.
- Offrir gratuitement le transport aux bénévoles ou des billets de métro à ceux qui doivent se déplacer pour faire du bénévolat.
- Remettre une carte d'identification que les bénévoles sont invités à porter sur eux, rappelant ainsi aux membres du centre l'importance de leur présence au sein de l'organisme.
- Offrir les repas lorsque les bénévoles sont présents pendant toute une journée ou lors d'événements spéciaux ou, encore, leur remettre une carte d'une certaine valeur (4 \$ par exemple) à chaque neuf heures de bénévolat exécuté et échangeable contre un repas à la cafétéria.
- Créer un poste au recrutement et à la supervision des bénévoles.
- S'assurer que les tâches soient claires et variées.

Les journées d'échange et de réflexion ont été très appréciées. Des liens se sont tissés entre les RB. On a échangé des adresses courriel et des numéros de téléphone, de la documentation également. En fin de journée, plusieurs ont exprimé une plus grande motivation à poursuivre et à s'impliquer dans leur fonction. On s'est dit plus outiller également. On a aussi exprimé le souhait de se revoir pour échanger sur d'autres aspects du travail de responsable des bénévoles.

Le besoin d'échanger entre RB, de partager son expertise ou d'apprendre à partir de ce que l'autre a expérimenté, est grand. Les journées mises sur pied à cet effet sont une première. Elles servent déjà d'amorce à un réseautage des responsables des bénévoles en CCL. Un réseautage à consolider.



# LA FORMATION EN ANIMATION... UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE POUR LES FÉDÉRATIONS

**Pierre Vigeant, directeur général, FOCCL**

**A**u cours des dernières années, des difficultés de recrutement d'animateurs en CCL ont été identifiées par plusieurs. Elles se sont d'abord manifestées dans le recrutement du personnel des camps de jour, puis dans celui du personnel d'animation. Et pour ceux qui n'ont pas de problèmes de recrutement, on souligne le haut taux de roulement du personnel d'animation, les jeunes s'y impliquant rarement plus de deux années.

C'est entre autres autour de cette réalité que la Fédération a travaillé au cours des dernières années. La Semaine de valorisation de l'animation estivale est un des moyens mis en place pour mettre en lumière tout le bagage qu'acquiert les jeunes animateurs. Le partage des outils de recrutement est un autre moyen que la Fédération avec les centres ont mis en place pour se doter d'outils dynamiques pour rejoindre les jeunes. De plus, depuis deux ans, la Fédération a construit avec les centres communautaires de loisir un programme de formation à l'animation en camps de jour. Ce programme permet de mettre en commun les ressources respectives et d'offrir une formation conjointe tout en laissant une place importante à la spécificité de chacun.

Mais voilà que les difficultés que rencontrent les centres communautaires sont aussi des difficultés vécues par les autres organisations de loisir et de sport. À l'instar de la mise en commun réalisée dans les centres communautaires, il est apparu essentiel que la Fédération s'implique avec ces organismes dans la construction d'un programme général d'initiation à l'animation. Un comité de travail, animé par le Conseil québécois du loisir et supporté par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a ainsi été mis sur pied. La FOCCL y est présente de même que le Mouvement québécois des camps familiaux, l'Association des camps du Québec, le Mouvement des scouts et guides, etc. Tous travaillent à délimiter le contenu de base d'une formation à l'animation.

Bien des questions et des préoccupations demeurent. On veut un programme normé mais qui reconnaît l'expertise des fédérations de loisir. On ne veut pas non plus d'un processus trop lourd d'accréditation ou de reconnaissance. Et, qui financera ces activités de formation ? Autant de questions qui font l'objet de discussions intenses pour trouver un terrain d'entente !

Pour atteindre les objectifs principaux de cette démarche qui sont de former des jeunes animateurs et de faire en sorte que l'animation devienne un secteur d'activité plus attrayant pour les jeunes, il y a encore du chemin à parcourir. Les personnes impliquées espèrent bien que le projet sera assez avancé pour s'enraciner dès l'hiver prochain à partir des programmes de formation des fédérations.

Ne serait-ce pas merveilleux qu'un tel programme permette de pouvoir compter sur des jeunes qui auront déjà une base en matière d'animation ? Et en plus, pour ces jeunes, ne serait-ce pas merveilleux qu'ils puissent recevoir une attestation officielle reconnue ici et en France, une équivalence modeste du BAFA<sup>1</sup> ?

C'est un dossier à suivre...

<sup>1</sup> BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs). Il s'agit d'un diplôme destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en centres de vacances ou de loisirs. ([http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/ministre\\_335.html](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/ministre_335.html))





# EST-IL POSSIBLE DE DIMINUER LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE MON ORGANISME ?

## BIEN SÛR !

### Conception de site Web

Pour la conception et la mise en oeuvre de vos sites Web, notre équipe sera toujours près de vous pour répondre à vos besoins et pour vous supporter dans la réalisation de votre travail.

Installation :	90\$
Formation recommandée (6 heures) :	275\$
Par heure de formation supplémentaire :	50\$

### Logiciel de gestion informatisée des organismes communautaires (GIOCOM)

Giocom est un outil de travail d'abord créé pour répondre aux besoins des gestionnaires d'organismes communautaires. L'ensemble des fonctions de Giocom est simple, rapide et facile d'utilisation (gestion des personnes, des inscriptions, des listes et rapports, des activités, des rabais, des locaux et équipements).

Avec Giocom vous pouvez travailler « en ligne », accéder à vos données de partout dans le monde. Cet accès est sécurisé avec possibilités de contrôle à niveaux multiples. Vous pouvez offrir aux membres de votre personnel des accès limités et contrôlés. Imaginez votre organisme en train de procéder à des inscriptions lors d'une foire, en plein-air ou dans un centre commercial... Imaginez-vous en train de procéder à la production de rapports directement de votre maison. Imaginez...

<b>Formule hébergée</b> (et personnalisation de votre logiciel + formation)	900\$
Total première année	450\$
Total années de renouvellement	
<b>Formule installation</b> du serveur ou poste de travail	50\$
Tarif horaire	100\$
<b>Formule achat CD + documentation</b>	

### Hébergement

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir vous offre trois (3) formules principales d'hébergement mais peut aussi vous offrir une formule adaptée à vos besoins particuliers. Alors n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Frais fixes allant de...	115\$ à 300\$
Frais mensuels allant de...	15\$ à 45\$

### Service de dépannage, de soutien technique ou de formation

Pour les organismes des régions de Québec, Montréal et Drummondville, la Fédération offre un service de dépannage et de soutien technique pour l'entretien de vos ordinateurs et réseaux.

Vous pouvez avoir accès à un Plan « sans tracas ». Nous nous occupons de tout !

**Et profitez des réductions de coûts à titre de membre de la Fédération !**

### Pour plus d'information...

Visitez les sites Web : [www.fqcccl.org/hebergement](http://www.fqcccl.org/hebergement) et [www.giocom.org](http://www.giocom.org)

Appelez au 819 229-1204 ou 418 686-0012

# DIVERS AUTRES SERVICES...

## L'équipe de l'INFRA peut vous aider !

Cette équipe vous offre un programme de formation qui vous permettra entre autres :

- d'approfondir et d'enrichir vos connaissances ;
- d'identifier des pistes d'action adaptées à l'évolution des nouveaux besoins ;
- de partager avec les autres participants les différentes situations vécues et de reconnaître vos acquis personnels et professionnels dans vos approches.

### FORMATION SELON VOS BESOINS

Vous pouvez vous former un groupe et nous dispenserons la formation demandée dans vos locaux. Vous pouvez aussi vous inscrire individuellement et nous vous aviserons de la date et du lieu de la formation lorsqu'un groupe de 10 personnes sera complété.

#### ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES

Gestion	Communautaire
Animation	Famille
Informatique	Autres...

### CONFÉRENCES

Le bien-être au travail	La gestion de ma vie
Votre pensée crée votre présent	Rigolothérapie
Comment aider sans se brûler ?	La motivation

*D'autres conférences peuvent être élaborées sur mesure.*

### SUPPORT ORGANISATIONNEL

- Animation de rencontres
- Organisation de journées de ressourcement
- Résolution de conflits
- Gestion du changement
- Planification stratégique
- Identification des besoins de formation

\* L'INFRA peut répondre aux besoins de formation pour lesquels vous recevez un support d'Emploi-Québec.

### SUPERVISION

Individuelle      Groupe      Coaching

Services offerts	CCL membres de la FQCCL	Autres organismes communautaires	Autres (municipal, scolaire, gouvernemental)
Support organisationnel et préparation de rencontre	à évaluer	60\$/heure	100\$/heure
Animation	160\$/1/2 jour 300\$/jour	260\$/1/2 jour 400\$/jour	400\$/1/2 jour 750\$/jour
Conférence	150\$	250\$	400\$
Supervision individuelle et évaluation de projet	30\$/heure	50\$/heure	80\$/heure
Supervision d'équipe et consultation clinique	30\$/heure	60\$/heure	À évaluer selon les besoins
Inscription individuelle à une activité de formation	65\$	75\$	80\$
Formation régulière	175\$/1/2 jour 300\$/jour	300\$/1/2 jour 400\$/jour	400\$/1/2 jour 700\$/jour
Formation élaborée sur mesure	350\$/jour	500\$/jour	800\$/jour

### Pour plus d'information...

Visitez le site de l'Institut National de Formation et de Recherche-Action : [www.infraformation.org](http://www.infraformation.org)  
ou le Portail des CCL : [www.milieudevie.org](http://www.milieudevie.org)  
ou appelez au 418 686-0012

## GUIDE DE DÉMARRAGE D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR

### POUR QUI ?

Le présent ouvrage est réalisé pour le compte de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) à l'intention des citoyens soucieux de mobiliser une population donnée dans la réalisation de loisirs axés sur le développement de la personne, des familles et de la communauté. Le guide proposé est en conformité avec les valeurs de la Fédération qui encourage l'emploi de l'approche communautaire appliquée au loisir. C'est ce qui distingue l'intervention d'un centre de loisir ou d'une municipalité et de celle d'un véritable centre communautaire de loisir.

Ce guide présente étape par étape les procédures à effectuer pour implanter un nouveau centre communautaire de loisir. Il vous accompagnera tant pour vos réflexions que pour vos démarches administratives et légales.

### POURQUOI ?

Ils sont de plus en plus nombreux, les citoyens qui ont compris que le développement des individus, des familles et des communautés passe par l'existence de lieux communs de référence et de mobilisation. Et quand ce lien est en plus orienté « loisir », qu'il favorise et qu'il soutient le bénévolat, voilà que naît l'esprit d'un centre communautaire de loisir.

Ces citoyens sont à la recherche d'aide et de support. Par une recherche sur Internet, par un coup de fil à Communication Québec ou à la ville, ils apprennent l'existence d'une Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.



### POUR PLACER UNE COMMANDE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA :

#### Fédération québécoise des centres communautaires de loisir

425, boul. René-Lévesque Ouest,  
Québec G1S 1S2

Téléphone : 418 686-0012

Télécopieur : 418 686-0021

Courriel: [fqcl@fqcl.org](mailto:fqcl@fqcl.org)

**Coût : 20,00\$ l'unité (taxes incluses) + frais de poste  
et de manutention**

### POUR S'ABONNER

Si vous désirez recevoir le bulletin Milieu de Vie, faites-nous connaître votre adresse Internet...

Si vous ne désirez plus recevoir le bulletin Milieu de vie, envoyez-nous un message...

à l'adresse Internet suivante : [fqcl@fqcl.org](mailto:fqcl@fqcl.org)

L'assurance du meilleur choix!  
des centres membres de la F.Q.C.C.L.



**ASSURATHÈQUE**  
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

8500, boul. Henri-Bourassa, bureau 200 Charlebourg (Québec) G1G 4B9  
Téléphone: 418-628-4125 Sans frais: 1-800-463-4125 Télécopieur: 418-628-6427  
[www.assuratheque.com](http://www.assuratheque.com)

En collaboration avec :

